

Décision portant nomination à la direction de l'Institut de Recherche Interdisciplinaire Homme et Société (IRIHS)

LE PRESIDENT DE L'UNIVERSITE DE ROUEN NORMANDIE

Vu :

- Le code de l'éducation, notamment l'article L712-2,
- Les statuts de l'université,
- Les statuts de l'Institut de Recherche Interdisciplinaire Homme et Société,
- la proposition du conseil de l'IRIHS en date du 16 mars 2026,

DECIDE

Article 1^{er} –

Madame Anne-Florence GILLARD-ESTRADA, professeure des universités, est nommée directrice de l'Institut de Recherche Interdisciplinaire Homme et Société (IRIHS) de l'université de Rouen Normandie à compter du 1^{er} avril 2026.

Article 2 – Exécution - Publication

La directrice générale des services est chargée de l'exécution de la présente décision qui prend effet à compter de sa publication sur le site internet de l'université.

Fait à Mont-Saint-Aignan, le 30 mars 2026

Le président de l'université de Rouen
Normandie

Franck LE DERF

